

Solidaires en action N° 9

Le 23 décembre 2008

Appel CGT – CFDT – FO – CFTC – CGC – UNSA – Solidaires – FSU

La crise économique amplifiée par la crise financière internationale touche durement une grande partie des salariés dans leurs emplois et leurs revenus. Alors qu'ils n'en sont en rien responsables les salariés, demandeurs d'emploi et retraités, en sont les premières victimes. Elle menace l'avenir des jeunes, met à mal la cohésion sociale et les solidarités ; elle accroît les inégalités et les risques de précarité. **Surmonter cette crise implique des mesures urgentes d'une autre nature que celles prises par l'Etat et les entreprises, pour être au service de l'emploi et des rémunérations.**

C'est pourquoi, les organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA) appellent les salariés du privé et du public, les chômeurs et les retraités, à une journée nationale de mobilisation interprofessionnelle le 29 janvier 2009 : elle donnera lieu dans tout le pays à des grèves et des manifestations.

Elles appellent à agir massivement et interpellent les responsables gouvernementaux, les responsables patronaux et les employeurs pour :

- ⇒ défendre l'emploi privé et public,
- ⇒ lutter contre la précarité et les dérèglementations économiques et sociales,
- ⇒ exiger des politiques de rémunérations qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités,
- ⇒ défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale,
- ⇒ des services publics de qualité qui assurent en particulier tout leur rôle de réponse aux besoins sociaux et de solidarité.

Les organisations syndicales rendront publique le 5 janvier, une déclaration commune développant leurs propositions et revendications.



Préparons la grève générale et les manifestations du 29 janvier !

Le 18 décembre, les fédérations syndicales de cheminots CGT, CFDT, FO, SUD-Rail, UNSA, CFE/CGC, FGAAC se sont rencontrées ...

Le constat a été fait que la crise économique amplifiée par la crise financière internationale et la gestion interne de la SNCF portée par d'incessantes réformes et réorganisations suscitent parmi les cheminots interrogations, inquiétudes, mécontentements et volonté de se faire mieux entendre. **C'est ainsi que les fédérations CGT, CFDT, FO, SUD-Rail, UNSA, CFE/CGC, FGAAC s'inscrivent dans la construction de la journée nationale de mobilisation interprofessionnelle le 29 janvier ... qui donnera lieu dans tout le pays à des grèves et des manifestations.**

... elles décident de déposer unitairement une Demande de Concertation Immédiate à la Direction de la SNCF portant sur les questions d'emploi, de conditions de travail, de pouvoir d'achat, de protection sociale et de l'avenir de l'entreprise publique SNCF.

Les fédérations syndicales CGT, CFDT, FO, SUD-Rail, UNSA, CFE/CGC, FGAAC appellent les cheminots au débat et au rassemblement et elles s'engagent à se revoir au tout début 2009 pour préciser les conditions de la démarche initiée.

Les organisations syndicales Fonction publique CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, CFTC, CGC, Solidaires se retrouvent totalement dans la décision unitaire de faire du 29 janvier, une journée d'action interprofessionnelle

Ensemble, avec nos collègues du privé, nous revendiquons une autre politique notamment en matière d'emploi, de rémunérations et de protection sociale. Pour la Fonction publique, nous exigeons particulièrement :

- L'arrêt de la politique aveugle de suppressions d'emplois et un moratoire immédiat sur celles contenues dans le budget 2009 ;
- L'ouverture urgente de négociations salariales visant en particulier à augmenter significativement la valeur du point et à réévaluer l'ensemble de la grille ...
- Le retrait de projets porteurs de lourds reculs pour la population et les personnels et qui se traduisent notamment par des délocalisations et des fermetures massives de services de proximité et l'aggravation des conditions de travail ;
- Les moyens nécessaires à la pérennisation du financement des missions publiques en lieu et place de l'actuelle politique d'austérité imposée aux services de l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements hospitaliers.

Face à la Révision Générale des Politiques Publiques, nous rappelons notre détermination pour le développement de services publics de qualité dotés de tous les moyens nécessaires pour répondre encore mieux aux besoins sociaux et de solidarité. **D'ores et déjà, nos**

organisations syndicales souhaitent que, partout (localement et dans les secteurs professionnels), des contacts unitaires aient lieu pour préparer la grève et les manifestations du 29 janvier.

Les organisations de la Branche Caisses d'Epargne réunies le 5 décembre (CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, SUD, UNSA)

ont constaté unanimement que l'appel à la grève du 28 novembre s'est traduit par une mobilisation dynamique qui les a confortés dans leur rejet des dernières propositions salariales patronales. **La revendication de 4,5 % d'augmentation des salaires avec un minimum de 130 € mensuels reste plus que jamais à l'ordre du jour.**

L'intersyndicale réaffirme que les suppressions d'emplois dans le groupe, les conditions de travail et la souffrance au travail, sont aussi des dossiers prioritaires pour les salariés. L'intersyndicale inscrit dans la poursuite de la mobilisation les trois thèmes revendicatifs suivants : le pouvoir d'achat, le maintien de l'emploi, l'amélioration des conditions de travail. Ces

revendications sont largement partagées par les salariés des différents secteurs d'activité. C'est pourquoi **l'intersyndicale a décidé d'inscrire la poursuite de l'action dans le mouvement interprofessionnel de janvier.** Afin de préparer les modalités de notre participation à la mobilisation nationale, l'intersyndicale se réunira à nouveau le 6 janvier.



Les fédérations de l'Education FAEN, CGT, FO, FSU, SGEN-CFDT, SUD-Education, UNSA-Education, appellent les **personnels de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que de la Jeunesse et des Sports à participer massivement à la grève et aux manifestations le 29 janvier** aux côtés des autres salariés du privé et du public. Cette journée doit également être pour eux l'occasion de donner un prolongement unitaire à leurs luttes et de porter avec force une nouvelle fois leurs revendications :

- contre les suppressions de postes et la remise en cause du service public d'éducation et de recherche,
- pour une école assurant la réussite de tous les jeunes,
- pour leurs salaires, leurs statuts et la revalorisation de leurs métiers

Droit au logement !

Le Droit Au Logement et le Comité Des Sans Logis ont inauguré le 20 décembre un immeuble vide au 3 rue de la Bourse, à Paris. Cet immeuble vide depuis des mois appartient à un spéculateur immobilier. **Les occupant-e-s font partie des 374 familles sans logis qui ont campé l'année dernière devant la rue de la Banque et qui n'ont pas encore été relogées malgré les promesses du gouvernement qui s'était alors engagé à les reloger en un an. Un an s'est désormais écoulé et 233 familles sans logis n'ont encore pas été relogées.** Ces personnes sont également celles qui ont engagé un recours devant la commission DALO et qui ont reçu un avis favorable, c'est à dire que **la commission a considéré qu'elles devaient être relogées dans les six mois suivant sa décision ... Six mois après, ces familles ne voient toujours rien venir.**

L'union syndicale Solidaires soutient, DAL, le CDSL, les occupant-e-s qui demandent :

- ⇒ Le **relogement immédiat des 233 familles de la rue de la Banque** qui attendent que la promesse de leur relogement par le gouvernement soit enfin mise à exécution.
- ⇒ Le **relogement immédiat des familles qui ont eu un avis favorable à la commission Droit Au Logement Opposable** depuis 6 mois.
- ⇒ La **construction massive de logements sociaux par le gouvernement** au lieu de son soutien permanent à la spéculation immobilière, alors que nous entrons dans une période de crise de logement et une crise économique sans précédent.
- ⇒ **L'encadrement drastique des loyers** afin de répondre véritablement au problème du pouvoir d'achat des ménages.
- ⇒ La **taxation de la spéculation immobilière.**
- ⇒ La **réquisition des logements vides et des logements en chantiers stoppés**, pour en faire des logements sociaux.
- ⇒ **L'arrêt immédiat de la démolition de logements sociaux**, engagée dans le cadre de l'ANRU avec l'argent des salariés.

Lutte des lycéen-ne-s : Darcos recule !

Officiellement, Xavier Darcos « a décidé de laisser plus de temps pour la mise en œuvre de la réforme de la classe de seconde initialement prévue à la rentrée 2009 dans le cadre de la réforme du lycée ». Il s'agit incontestablement d'un recul. **De toute évidence, les mobilisations lycéennes ont fait craindre l'émergence d'un mouvement capable de mettre « le feu aux poudres », pour reprendre les termes du ministre.** Pour autant il ne s'agit nullement d'une victoire, c'est un recul tactique. Dans son communiqué, Darcos prétend que sa réforme « est bâtie sur un très large consensus des lycéens, des enseignants et des familles » Par l'action, dans la grève, dans la rue, dénonçons ce mensonge !

Droits des migrant-e-s

Déclaration commune CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA, et SSAE (Soutien, Solidarité et Actions en faveur des Emigrants)



Le 18 décembre 2008 était, partout dans le monde, la journée internationale consacrée aux migrants. C'est l'occasion, dans le monde entier, de réaffirmer et de promouvoir les droits des migrants. Cette date a été choisie par l'Organisation des Nations Unies car elle coïncide avec celle de l'adoption par l'assemblée générale le 18 décembre 1990 de la **convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille**. Cette convention est entrée en vigueur le 1er juillet 2003, après 20 ratifications. Elle lie aujourd'hui une quarantaine d'États, mais aucun pays du Nord ne l'a signée. La convention réaffirme les droits de l'homme déjà garantis par les autres instruments internationaux, en les appliquant aux travailleurs migrants, dont elle donne pour la première fois une définition internationale.

Les organisations signataires avaient déjà pris position en ce sens lors de l'adoption par la Commission nationale consultative des droits de l'Homme de l'avis du 23 juin 2005 sur la ratification de cette convention. Cette signature s'impose aujourd'hui d'autant plus que la France célèbre avec éclat le 60ème anniversaire de la **Déclaration universelle des droits de l'Homme**. Il lui incombe de se montrer à la hauteur de l'image qu'elle veut projeter hors de ses frontières en ratifiant la **convention internationale sur les droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille...**

Par ailleurs, si la France a ratifié en 1954 la convention 97 sur les travailleurs migrants de l'OIT (Organisation internationale du travail) (1949), il lui reste à ratifier la convention 143 dispositions complémentaires (1975). Les organisations signataires demandent également sa ratification. **Pour l'ensemble des syndicats signataires, le principe de base qui doit impérativement prévaloir, en droit et en fait, sur le marché du travail est celui de l'égalité des droits sociaux entre les nationaux et les étrangers. A défaut, la porte est grande ouverte à l'exploitation sans limite des travailleurs étrangers en situation irrégulière ou clandestine et au dumping social à l'échelle nationale et internationale.** C'est cette porte qu'une ratification de ces conventions devrait contribuer à fermer.

Non au démantèlement de l'AFPA !

L'AFPA s'est développée à partir de 1946 en formant une main d'œuvre qualifiée dans le bâtiment. Son activité s'est ensuite diversifiée dans les domaines du tertiaire et de l'industrie. **L'AFPA est devenue le premier organisme de formation professionnelle diplômante pour les demandeurs d'emploi et salarié-e-s en France et en Europe.** Les demandeurs d'emploi bénéficient d'un bilan d'orientation, d'une formation professionnelle débouchant sur un diplôme du Ministère du Travail et reconnu par les branches professionnelles et de services associés : suivi médical et social, restauration à prix coûtant, gratuité de l'hébergement et rémunération assurée par l'Etat.

Au terme de la loi de décentralisation de 2003, l'AFPA est menacée de démantèlement.

L'Etat s'est désengagé en transférant aux Conseils régionaux le budget dédié aux formations AFPA. Ce budget ne sera plus attribué à l'AFPA mais fera l'objet d'appels d'offres dès janvier 2009. **Le gouvernement a décidé que la formation professionnelle n'était plus un Service Public ni même un service d'intérêt général mais un marché comme un autre soumis à la loi de la concurrence.** De plus la gestion de l'hébergement va être confiée à un organisme extérieur, le patrimoine cédé à un autre organisme qui facturera un loyer à l'AFPA et les services d'orientation seront rattachés à la nouvelle structure ANPE/ASSEDIC. SUD FPA Solidaires appelle à signer la pétition disponible sur Internet : <http://sauvezafpa.blogspot.com/>

SIGNÉZ ET FAITES CONNAÎTRE LA PÉTITION
<http://sauvezafpa.blogspot.com>



L'Afpa* subit depuis plusieurs mois des attaques successives qui préparent son démantèlement. Formations raccourcies et non diplômantes, droits inégaux sur le territoire, hébergements payants... les mesures envisagées pénalisent en premier lieu les usagers. La défense du service public de la formation professionnelle est l'affaire de tous. **Exigeons ensemble le maintien d'une AFPA nationale** afin que chacun puisse se former indépendamment des ses revenus et de son lieu de résidence.

Signez et faites connaître la pétition
<http://sauvezafpa.blogspot.com>

*Association pour la Formation Professionnelle des Adultes

Négociations sur l'assurance chômage

Les « partenaires sociaux » sont en train de renégocier l'assurance chômage. Les « *partenaires sociaux* » ce sont 5 confédérations syndicales et le patronat. **Des syndicats comme l'UNSA ou Solidaires sont exclus de ces discussions ... comme les associations de chômeurs/ses, pourtant très directement concernées !** Alors que la crise du capitalisme crée encore plus de chômage, **le patronat a comme exigence la diminution des cotisations payées par les entreprises !** L'Union syndicale Solidaires appuie les revendications des chômeurs/ses, des travailleurs/ses précaires et intermittent-e-s, victimes des négociations et accords des dernières années, successions de reculs sociaux pour les plus démunis-e-s, d'avantages supplémentaires pour le patronat !

Industrie : leur crise n'est pas la nôtre !

Dans l'industrie, les secteurs les plus touchés par « la crise » sont aujourd'hui le bâtiment et l'automobile. Il n'est pas de jour où les médias n'annoncent des licenciements, du chômage dans le bâtiment, la construction automobile et les sous-traitants. La réalité est effectivement inquiétante pour les 200 000 salarié-e-s de l'automobile en France et des 75 000 ouvriers qui travaillent chez les sous traitants, pour les ouvriers du bâtiment aussi.

Au contraire, cette crise est le prétexte, pour les patrons, pour restructurer en exigeant de l'argent public. Sarkozy a annoncé le doublement du prêt zéro pour l'achat de logements neufs, une prime à la casse automobile de 1000 €, 400 millions d'euros pour favoriser la construction de véhicules propres et prévoit un plan de 26 milliards d'euros concentré sur l'investissement et les entreprises ! General Motors et Chrysler aux USA, proches de la faillite, ont demandé avec Ford une aide au Congrès US de 15 milliards de dollars !

Ils veulent nous faire payer deux fois : comme salarié-e-s et comme contribuables. Les salarié-e-s ne sont pas responsables des productions qu'on leur impose. Tant mieux si la restructuration permet de fabriquer des véhicules moins polluants aux Etats-Unis et ailleurs, mais la restructuration se fait surtout sur le dos des producteurs : **surface divisée par quatre à Peugeot Sochaux, 6 000 suppressions d'emplois chez Renault dont 4 000 en France, 3 550 chez PSA. Licenciement de 80 000 intérimaires pour les sept derniers mois qui servent de « variable d'ajustement » !**

Le chômage technique camouflé en congés forcés touche pour un mois plein de très nombreuses usines, presque toutes sont arrêtées au moins 15 jours en fin d'année et la médaille revient, pour l'instant, à Renault Sandouville qui a chômé 70 jours en 2007 et se dirige vers les 100 jours en 2008. Pour 2009, c'est Renault Trucks Blainville

Contre la privatisation de la poste, la lutte continue !

A peine les travaux de la commission Ailleret finis, le président Sarkozy annonçait déjà ... qu'il ne changeait rien à sa volonté de changer le statut de La Poste, pour avancer vers la privatisation. Certes, le contexte économique actuel incite à différer un peu « l'ouverture du capital » au privé, ... rentabilité oblige. La bataille continue : **un tract Solidaires a été envoyé en fin de semaine dernière, c'est un support utile à des diffusions dans des secteurs où nous pouvons rencontrer des salarié-e-s qui nous connaissent trop peu ...**

Construire notre union syndicale !

Les résultats des élections prud'homales montrent que nous pouvons développer notre syndicalisme. **Créer de nouveaux syndicats Solidaires, est indispensable pour peser plus dans les rapports de forces, avec le patronat, avec le gouvernement, ... mais aussi vis-à-vis des autres organisations syndicales.** Partout, il nous faut bâtir des plans de travail, définir des priorités, **diffuser les tracts Solidaires devant des entreprises où nous ne sommes pas encore présents, dans les gares, les marchés, etc.**



(Calvados) qui se voit attribuer 90 jours non travaillés (tous les jeudis et vendredis durant toute l'année). Pour 2009, c'est Renault Trucks Blainville (Calvados) qui se voit menacé de 90 jours non travaillés : tous les jeudis et vendredis de toute l'année.

La crise de l'automobile est la résultante de la crise du capitalisme, de l'imprévision du profit à court terme. Les constructeurs ont été incapables de s'adapter rapidement à une nouvelle demande de voitures moins consommatrices d'énergie et moins polluantes. Ce n'est pas la faute de ceux qui les construisent. 70% des automobiles sont vendues à crédit, les banques ont durcies considérablement leurs conditions de prêts, en conséquence moins d'acheteurs.

S'il faut des solutions, on en a : il suffit de diminuer les dividendes des actionnaires et l'on retrouvera des flux financiers ; s'il y a moins de travail, il faut réduire les horaires en maintenant les salaires, abaisser l'âge de départ en retraite ! Ce n'est ni aux ouvriers de l'automobile, ni aux contribuables à renflouer les patrons ! Ce système ne fonctionne pas, cette crise n'est pas la nôtre : on ne veut pas payer la note !

Union syndicale
Solidaires
Téléphone : 01 58 39 30 20 contact@solidaires.org www.solidaires.org
Télécopie : 01 43 87 62 14

L'avenir du service public postal ne concerne pas que monsieur Sarkozy !

Le 18 décembre, le président de la république a confirmé que le rapport Ailleret n'était qu'un leurre pour essayer de masquer la question de fond : à peine les travaux de cette commission finis, Sarkozy confirme le choix politique de la privatisation.

Le contexte économique actuel oblige les saboteurs de services publics à différer une partie de leurs décisions : ils attendent que les marchés financiers se portent mieux, pour l'introduction en bourse de La Poste. Mais d'ores et déjà, la modification du statut de La Poste est lancée. Ainsi, tout est prêt pour la privatisation complète !

C'est d'ailleurs ce qui fut déjà fait pour France Télécom : changement de statut en 1996 ... et privatisation en 1997. En 2004, lors du changement de statut d'EDF/GDF, le ministre des finances s'engageait à ce que l'Etat reste propriétaire d'au moins 70% des deux entreprises. Foi de Sarkozy, c'était même écrit dans la loi ... c'est dire ! Un an plus tard, il n'en restait plus que 35%.

L'Union syndicale Solidaire, avec la Fédération SUD PTT dénonce les « arguments » de Sarkozy et ses acolytes :

- Non, la poste française n'est pas la plus endettée du monde. Et combien même : cette dette, n'est que la conséquence des choix des gouvernements successifs qui ont refusé de financer convenablement le service public postal.
- Oui, la poste a besoin d'être soutenue financièrement ; mais cela n'impose nullement de la privatiser ! Il suffit que l'Etat réaménage convenablement les missions d'aménagement du territoire, de service universel courrier, d'accessibilité bancaire et d'aide à la presse : 1 milliard d'euros par an, on tombe juste sur la somme réclamée par La Poste !
- Quoiqu'il arrive La Poste sera en concurrence le 1er janvier 2011, ce sont les règles européennes, ce n'est pas moi qui les ai négociées, c'est ainsi - a déclaré Sarkozy hier. Comme le rappelle le Comité national contre la privatisation de La Poste pour un débat public et un référendum sur le service public postal, c'est bien ce gouvernement qui a accepté et négocié l'accord politique qui aboutit à l'ouverture du « marché postal ». Les directives européennes ne sont pas des fatalités, mais des choix politiques !

L'Union syndicale Solidaires
→ Appelle à signer l'appel national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal, notamment devant les bureaux de poste de tout le pays le samedi 10 janvier 2009.
→ Soutient les initiatives des syndicats et des postier-e-s en lutte contre la privatisation.
→ Construit la grève et les manifestations interprofessionnelles du jeudi 29 janvier : l'avenir des services publics, l'emploi, la lutte contre la précarité seront parmi les thèmes de mobilisation.

Faisons connaître notre avis, défendons le service public postal !